

Amosa Liège

HOTEL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. Application

1. Toute réservation auprès d'Amosa Liege City Centre Hotel and Appartements suppose la consultation et l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Avant la confirmation de la réservation, le client prend connaissance des présentes conditions générales, qui sont également jointes à l'e-mail de confirmation de la réservation. Il est donc supposé que le client a été suffisamment informé des présentes conditions générales. En cas de conflit entre les présentes conditions générales et les conditions générales du client, les premières prévalent.

1.1. Sauf conditions particulières présentées par écrit par un membre autorisé du personnel de l'hôtel Amosa Liege City Centre et des Appartements les présentes conditions générales régissent tous les services fournis par ce dernier. Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les clients, sauf dérogation accordée par les conditions particulières.

2. Nos factures sont payables dès réception et sans remise. L'octroi éventuel de termes, de délais de paiement ou l'échange n'opère ni novation ni dérogation aux présentes conditions générales. Les frais de paiement et taxes sont toujours à charge du client.

3. Toute facture émise par Amosa Liege City Centre Hotel et Appartements est considérée comme définitivement acceptée par le client si elle n'a pas fait l'objet d'une contestation motivée par lettre recommandée dans les huit jours après émission de la facture.

4. Toute facture impayée à sa date d'échéance ('invoice due') sera de plein droit et sans mise en demeure majorée de 15% avec un minimum de 100 EUR à titre de clause pénale forfaitaire. De plus, un intérêt de 1% par mois sera du à compter de 15 jours après la date échéance.

5. Toutes contestations relatives à nos factures seront de la compétence exclusive des Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège et de la Justice de Paix de Liège.